

eZS

Prime climat pour les pompes à chaleur

Remplacez votre chauffage à combustible fossile et bénéficiez d'une aide intéressante

Prime
climat
CHF 360.-
par kW
dans toute la
Suisse

Se chauffer aux énergies renouvelables, ça rapporte!

Les systèmes de chauffage aux énergies renouvelables utilisent des sources d'énergie locales (comme le bois ou la chaleur ambiante ou géothermique) et protègent le climat. Le programme de soutien «prime climat» contribue à rendre le chauffage aux énergies renouvelables financièrement plus attractif dans toute la Suisse. Le financement provient de la Fondation KliK.

Vous pouvez demander un soutien financier pour le remplacement d'un système de chauffage à combustible fossile (mazout ou gaz naturel) par une pompe à chaleur¹⁾ (air/eau, eau/eau, saumure/eau). Le dépôt de la demande est simple et ne prend que quelques minutes. Nous vérifions votre éligibilité au financement en quelques jours.

Un taux de financement généreux

La prime climat est calculée sur la base de la consommation antérieure d'énergie fossile par an. Elle s'élève à **CHF 1.80 par litre de mazout ou par m³ de gaz naturel économisé**. Avec un dimensionnement correct²⁾, cela correspond à environ CHF 360.-/kW du nouveau chauffage.

²⁾ Avec 2000 heures à pleine charge p.a.

sans limite supérieure
CHF 360.-
par kW

Principales conditions d'éligibilité³⁾

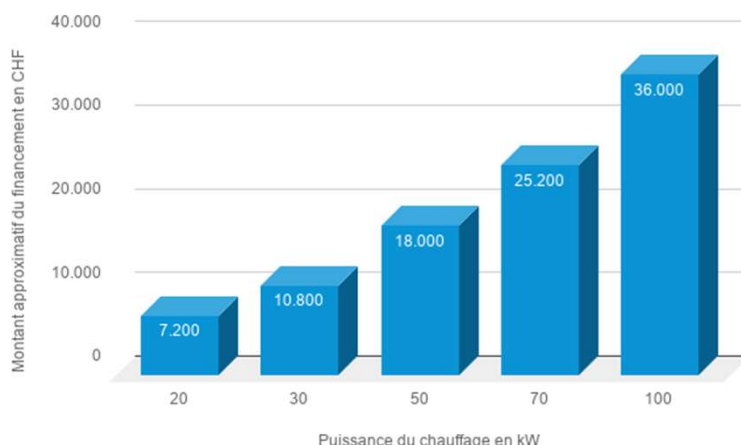
- Remplacement d'un chauffage au mazout ou au gaz par un chauffage au bois ou une pompe à chaleur
- La commande n'a pas encore été passée
- Les réductions de CO₂ sont prises en compte dans l'accomplissement du mandat légal de Fondation KliK

³⁾ L'éligibilité est vérifiée après le dépôt de la demande. Sous réserve de modifications. Conditions de financement actuelles et détaillées, voir www.primeclimat.ch.

Des soutiens financiers généreux:



Avec notre [calculateur en ligne](#) vous pouvez estimer le montant du soutien financier attendu.



¹⁾ A partir d'avril 2024, une limite inférieure de puissance de 50 kW s'applique aux besoins propres pour le remplacement de chauffages au gaz naturel par des pompes à chaleur. Il n'y a pas de limite inférieure pour les pompes à chaleur qui remplacent des chauffages au mazout ou qui sont dans des immeubles loués.

Votre soutien financier en trois étapes

Vous souhaitez remplacer un ou plusieurs chauffages à combustible fossile par une pompe à chaleur et profiter du financement de notre programme?

Procédez **comme suit**:

1. Inscription

Avant toute commande, réservez en ligne le soutien financier auquel vous avez éventuellement droit pour le remplacement de votre chauffage sur:

www.primeclimat.ch



2. Vérification

Nous vérifions l'éligibilité de votre projet, calculons le soutien financier et le réservons à votre intention. Le projet peut alors être mis en œuvre.



3. Confirmation et versement du soutien financier

Confirmez-nous l'installation de la pompe à chaleur. Vous pouvez déposer les documents nécessaires en ligne.

Versement de la prime climat: meilleures conditions garanties³⁾, versement en règle générale de la première moitié après la mise en service et de la seconde au bout d'une année de fonctionnement⁴⁾.



³⁾ au moins aussi bien que tous les programmes nationaux

⁴⁾ avance max. de 200'000.- CHF, pour la chaleur industrielle max. de 50'000.- CHF

Les 3 avantages décisifs de la prime climat



Le programme de soutien Energie Zukunft Schweiz (EZS) pour les chauffages aux énergies renouvelables bénéficie de nos nombreuses années d'expérience :

- **Soutiens financiers les plus élevés en Suisse pour les grands systèmes de chauffage aux énergies renouvelables (toutes technologies confondues):** la prime climat n'est soumise à aucune limite supérieure et offre donc des possibilités totalement nouvelles pour les grandes installations.
- **Procédure simple, conditions identiques dans toute la Suisse:** L'inscription se fait en quelques minutes, nous vous aidons à participer au programme.
- **Les bâtiments administratifs et de bureaux ainsi que la production de chaleur industrielle sont également éligibles:** le chauffage non résidentiel est explicitement inclus.

⁶⁾ Certains cantons (actuellement BS, GE, GL, NE et ZH) ont des dispositions légales plus strictes concernant le remplacement du chauffage. Nous nous ferons un plaisir de clarifier pour vous l'éligibilité dans ces cantons et de vous informer individuellement des conséquences sur les modalités de paiement, etc.

Les programmes de soutien Energie Zukunft Schweiz (EZS) sont un service de Renera AG. Renera aide les entreprises, les particuliers, les fournisseurs d'énergie, les fonds immobiliers et les autorités à mettre en œuvre leurs projets de transition énergétique de manière pratique et économique.

 Renera

Avec le soutien de la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO₂ KliK.



La Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO₂ KliK soutient les technologies et les innovations respectueuses du climat au moyen de soutiens financiers et d'expertise. www.klik.ch

Nous vous aidons - réduisez vos coûts d'acquisition

Dans la plupart des cas, les personnes qui optent pour une solution de chauffage renouvelable lors du remplacement de leur chauffage ont également droit à une subvention. Le montant de la subvention varie en fonction du programme de subvention, par conséquent, comparer les différents programmes en vaut la peine. **Nous vous aidons à soumettre une demande**, vous pouvez ainsi comparer la subvention aux autres programmes et **réduire considérablement vos coûts d'acquisition**.

Schmid AG, energy solutions

Hörnlistrasse 12
Postfach 42
CH - 8360 Eschlikon

Tel.: +41 71 973 73 73
info@schmid-energy.ch
www.schmid-energy.ch

 **SCHMID**
energy solutions